

Procès-verbal de la séance régulière des membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, tenue le mercredi 7 décembre 2022, à 19 h 30 à la salle de rencontres du siège social de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Martin Damphousse, président
- Monsieur Mario Lemay, premier vice-président
- Monsieur Stéphane Williams, deuxième vice-président
- Madame Claude Dalpé, directeur
- Madame Sylvie Beaulieu, directrice
- Monsieur Marc-André Savaria, directeur
- Monsieur Gaétan Marcil, directeur

Messieurs Mathieu Daviault, membre substitut de la Ville de Saint-Amable, Yves Lanthier, secrétaire-trésorier ainsi que Mesdames Amélie Poirier, membre substitut de la Ville de Sainte-Julie et Marie-Josée Daigle, secrétaire-trésorière adjointe étaient aussi présents.

Résolution 22-5375 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2022

Sur proposition de Monsieur Mario Lemay appuyé par Monsieur Gaétan Marcil il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la séance régulière des membres du conseil d'administration du mercredi 7 décembre 2022 tenue à 19 h 30 à la salle de rencontres du siège social de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

L'ordre du jour est le suivant :

Résolution 22-5376	Approbation du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2022
Résolution 22-5377	Conditions de travail des postes cadres - évaluation postes cadres
Résolution 22-5378	Soumissions laboratoires 2023
Résolution 22-5379	Approbation des dépenses du 17 novembre au 7 décembre 2022
Résolution 22-5380	Levée de l'assemblée

Entrée en vigueur : 07-12-2022

Résolution 22-5376 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2022

Sur proposition de Monsieur Claude Dalpé appuyé par Madame Sylvie Beaulieu il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance des membres du conseil d'administration de la RIEP tenue le 16 novembre 2022.

Entrée en vigueur : 07-12-2022

Résolution 22-5377 CONDITIONS DE TRAVAIL DES POSTES CADRES

CONSIDÉRANT QU'IL n'y a pas de conditions de travail des employés cadres de la Régie comme les autres villes environnantes ainsi que des échelons de salaires en fonctions des postes cadres;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la convention de cadres préparée par le directeur général en collaboration avec l'UMQ;

EN CONSÉQUENCE :

Sur proposition de Monsieur Stéphane Williams appuyé par Monsieur Marc-André Sacvaria il est unanimement résolu d'approuver la convention de cadres présentée aux membres du conseil.

Entrée en vigueur : 07-12-2022

Résolution 22-5378

APPEL D'OFFRES PRODUITS CHIMIQUES 2023

CONSIDÉRANT que la RIEP a procédé une demande de prix d'analyses pour l'année 2023 à trois laboratoires;

CONSIDÉRANT que la RIEP n'a reçu qu'un seul prix, soit :

Groupe Environex : 28 244,76 \$ (taxes incluses)

CONSIDÉRANT que Groupe Environex est le seul soumissionnaire;

EN CONSÉQUENCE :

Sur proposition de Madame Sylvie Beaulieu, appuyé par Monsieur Claude Dalpé il est unanimement résolu d'octroyer le contrat d'analyses pour l'année 2023 à Groupe Environex.

Entrée en vigueur :07-12-2022

Résolution 22-5379

APPROBATION DES DÉPENSES DU 17 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE 2022

Sur proposition de Monsieur Mario Lemay appuyé par Monsieur Gaétan Marcil, il est unanimement résolu d'approuver les dépenses au fonds d'administration du 17 novembre au 7 décembre 2022.

Entrée en vigueur : 07-12-2022

PROCHAINE SÉANCE

Tel que fixé statutairement par la résolution 84-651, la prochaine séance régulière des membres du conseil d'administration se tiendra le jeudi 19 janvier 2023 à 20 h 30 à la salle de rencontre de la RIEP;

Entrée en vigueur : 07-12-2022

Résolution 21-5380

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Monsieur Marc-André Savaria appuyé par Madame Sylvie Beaulieu il est unanimement résolu de lever l'assemblée

Entrée en vigueur : 07-12-2022

.....

Président

.....

Secrétaire-trésorier